

Nombre de Conseillers :

en exercice : **29**

présents : 25

votants : 27

L'AN DEUX MIL HUIT, ET LE JEUDI 10 AVRIL A 19H00, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA GAUDE DUMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE, A LA MAIRIE, SOUS LA PRESIDENCE DE **MONSIEUR MICHEL MEÏNI, MAIRE.**

Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 04 avril 2008.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs MEÏNI, BETTATI, LAMY, BRUN, SALSEDO, SCIARRI, RIBER, AUDOLI, DURAND, AUDDINO, CARRE, BENALI-KAHLOUL, TRANI, SIEGEL, ROGGERI, DEMALINE, LANGLOIS, RENAUDO, FOUREL, TANGUY, GOURDIN, BLONDIN, TIQUET, PIGNAL, IAICH.

O B J E T :

REPRESENTES : Madame FINZI représentée par Monsieur LAMY, Monsieur ALFONSI représenté par Monsieur TANGUY.

Affectation du résultat
de l'Exercice
2007

ABSENTES : Mademoiselle FAGGION, Madame TOSELLO.

**BUDGET PRIMITIF
2008**

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur RENAUDO.

Monsieur le Maire rappelle que le Compte Administratif 2007, voté par le Conseil Municipal, au cours de la séance du 19 février 2008, laisse apparaître un excédent de clôture en Section de Fonctionnement de :

1 257 990,82 €.

Aussi Monsieur le Maire, propose d'affecter l'excédent reporté, soit la somme de 1 257 990,82 €, à la Section d'Investissement du Budget 2008 de la Commune au **compte 1068.**

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal approuve, à l'**UNANIMITE**, l'affectation de l'excédent, soit la somme de 1 257 990,82 € à la Section d'Investissement du Budget 2008 de la Commune au **compte 1068.**

**FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS.
LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL,**

**LE MAIRE,
MICHEL MEÏNI**

CERTIFIE EXECUTOIRE

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture

le :

Publié ou Notifié

le :